

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Régionale
Enfants Cancers Santé Bourgogne Franche-Comté
3 avril 2023

Présents : Danièle BARBIER, Jacques DUTHU, Michel et Odile FALCONNET, Caroline GIBASSIER, Claudine GIECK, Patrick LARRAS, Didier LEVY, Françoise MALDANT, Anne MATHIS, Josiane MORQUIN, Uyen et Marie-Hélène NGUYEN, Christian OUVRARD, Jacotte RIGNEAULT, Bernard et Josiane ROY, Lions Club Dijon Sud.

Excusés ayant donné pouvoir : Jeanine BERTILLIER, Christian & Christiane BUREAU, Jean-Luc CHAMPETIER, Michel & Marie-Françoise COIS, Anna CUPILLARD, Karen DAMPEYROUX, Gismonde & André DANJEAN, Sylvie & Jean-Claude DAUCHEZ, Jean-Claude DEBOISSY, Guy DRIANT, Nicole FROMENT, Ginette et Dominique GALLAND, Yvette GOUX, Christiane GUINCHARD, Marie-Claude & Jean-Pierre HUGONNET, Annie JACQUEMARD, Yves LABBE, Martine & Jean-Michel LABORDE, Sylvie LARRAS, Brigitte LEVY, Bernard LOCATELLI, Michel MARILLET, Pierre MATHIS, Gérard MORQUIN, Marie-Thérèse & Jean-Claude NORMAND, Brigitte POUPON, Françoise RAHARIJAONA, Françoise ROCCHI, Nathalie & Alain ROSSIGNOL, Simone ROUX, Bernadette ROY, Emilie & Cédric ROY, Christine & Jacques ROY, Martine & Denis SAPPEZ, Simone & Charles STEINKAMP, Christine & Daniel THEVENIN, Clémence & Fabien URBANIK, Ruby & Daniel VAILLANT, SARL OPTIQUE RENARDY.

1 – Ouverture de l'Assemblée Générale et nomination du bureau

L'Assemblée Générale est ouverte à 19H15

Nomination du bureau : Patrick LARRAS - Président, Josiane ROY - Secrétaire

1^{ère} Résolution : La nomination du bureau est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés

2 – Approbation des nouveaux statuts de l'association régionale

Les nouveaux statuts des associations régionales ont été rédigés par le bureau de la Fédération avec l'aide d'une avocate spécialisée en droit des associations.

Deux associations régionales dont Bourgogne Franche-Comté ont participé à cette rédaction.


Après une présentation des principales évolutions, les nouveaux statuts sont soumis au vote de l'assemblée.

2^{ème} Résolution : Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés

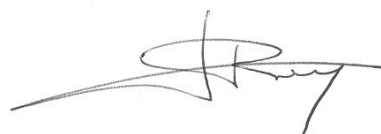
3– Questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est clôturée à 20 Heures



Patrick LARRAS
Président



Josiane ROY
Secrétaire